

Gemeng **Feulen**



AVIS AU PUBLIC

Référence : EAU-AUT-20-0914-R22.1

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public qu'une **demande d'autorisation** a été présentée à l'Administration de la gestion de l'eau

Demandeur : DS2 Promotions sàrl (au nom de l'Administration communale de Feulen)

Objet : Renouvellement de l'autorisation **EAU-AUT-20-0914-R22.1** concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « Route de Bastogne »

Localité : Niederfeulen

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Feulen, le 21 novembre 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre

A blue ink signature of the Mayor, written in a cursive style.

le secrétaire

A blue ink signature of the Secretary, written in a cursive style.